

**MARGAUX MEDOC  
TOURISME**

Christine RIBIERE  
Directrice Générale  
06.12.51.07.47

Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc  
Service de la Légalité  
4 Allée du 8 mai 1945  
33 341 Lesparre-Médoc

PIT du Port-Lamarque  
Ouvert de mai à septembre  
05.56.58.76.19  
Permanence accueil d'octobre à avril  
05.57.88.08.08  
infotourisme@medoc-estuaire.com

**BORDEREAU D'ENVOI**  
Comité de Direction : 11 avril 2023

**- Suite au défaut de quorum au comité de direction du 4 avril 2023-**

Référence	Intitulé	Nombre page
	Approbation du compte-rendu du 14 mars 2023	5
2023-008	Approbation du Compte de Gestion 2022	1 + annexe de 38 pages
2023-009	Approbation du Compte Administratif 2022	1 + annexe de 19 pages
2023-010	Affectation des résultats	1
2023-011	Adoption du Budget Primitif 2023	1 + annexe de 21 pages

*Margaux Medoc Tourisme*

**Compte-rendu  
Comité de direction  
14 mars 2023**

**Les présents** : ARSAC: M. Romain Ducolomb; CUSSAC-FORT-MEDOC: M. Dominique Fédieu; LABARDE: M. Matthieu Fonmarty; LE PIAN MEDOC: Mme Josette Jégou; MARGAUX-CANTENAC : M. Allain Sichel; SOUSSANS : Mme Karine Palin & M. Jean-Claude Joffre ; MONDE VITICOLE: M. Denis Lurton & M. Philippe Delfaut ; SITES PATRIMONIAUX : Mme Chrystel Girard, OENOTOURISME : Mmes Laëtitia Guix De Pinos & Sandra Rossi Lopez

**Les absents excusés** : ARCINS : M. Claude Ganelon; LAMARQUE: M. Cédric Rondel ; LUDON-MEDOC : Mmes Martine Vallier & Sandra Barbera ;MONDE VITICOLE: M. Pierre Cazeneuve & M. José Sanfins & Lucas Leclercq; HOTELLERIE: Mmes Camille Cheyssac & Gaëlle Breton & M. Marc Verpaalen; RESTAURATION : M. Mickaël LEMONNIER ; SITES PATRIMONIAUX :Mme Ghislaine Techeney ; COMMERCANT : Mme Sylvie Alezard & M. Jérôme Lavrador

Nombre de votants :9

Monsieur le Président Dominique Fédieu déclare la séance ouverte à 18h10 et rappelle que suite au report du comité de direction du 16 février 2023, le quorum n'est pas nécessaire pour que ce Comité de Direction se déroule en toute légalité. Il remercie chaleureusement Monsieur Philippe Delfaut de nous accueillir à nouveau.

Monsieur le Président informe qu'au cours du Conseil Communautaire du 2 février 2023, une première délibération votée à l'unanimité approuve les modifications des statuts de l'EPIC Office de Tourisme à savoir :

- d'intégrer dans le corps des statuts, le domaine d'activité des représentants du collège des socio-professionnels,

- de changer le domaine d'activité intitulé « partenaires institutionnels en « partenaires oenotouristiques et tourisme de loisirs ».

Suite à cette première délibération, une seconde délibération votée à l'unanimité permet d'accueillir de nouveaux représentants. Monsieur le Président propose de faire un tour de table afin que les nouveaux membres présents puissent se présenter à savoir :

Madame Chrystel GIRARD\* Les sites patrimoniaux,

Mesdames Laëtitia GUIX DE PINOS, Sandra ROSSI LOPEZ\* L'œnotourisme/tourisme de loisirs

Madame Christine Ribière précise que suite à la démission de Monsieur Vincent Paris, Monsieur Marc VEERPALEN est membre titulaire pour un des deux sièges Hôtellerie.

**Le compte-rendu du 10 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.**

**Fonctionnement général**

✓ Mission : Promotion & communication

1. Mise en place du comité de pilotage de l'AMO Site Internet(A)

Lors du comité de direction du 10 janvier 2023, cette question a été reportée faute de candidat.

Le comité de pilotage sera constitué de Monsieur le Président, de Madame la Directrice Générale, Madame la cheffe de projet qui jouera le rôle de référente et d'animatrice ainsi que deux membres du comité de direction ou partenaire de l'Office de Tourisme.

Les membres du comité de direction sont informés que Madame Adeline Warthmann a répondu favorablement. Monsieur Thierry Delpéch n'a pas donné de réponse. Monsieur le Président fait appel à candidatures sans résultat.

## **La proposition des membres au comité de pilotage de l'AMO Site internet est retenue à l'unanimité.**

### ✓ Mission : Animation des partenaires

#### 2. Mise en place d'un groupe de travail pour la scénographie du futur Office de Tourisme (A)

Lors du comité de direction du 10 janvier 2023, cette question a été abordée. Il est donné lecture des membres possibles afin de s'assurer d'avoir un groupe de travail élargi au vu des nombreux sujets à aborder :

**Mesdames :** Ghislaine Techeney, Annick Mora, Claire Steimer, Chrystel Colmont-Digneau ;

**Messieurs :** Hubert Bonin, Christian Coulon, Jean-Pierre Méric, Michel Aka, Christian Sanchez, Marc Vignau, Alain Beschi, Jean-Pierre Alcouffe, Michel Figeac, Alain Viaud et Didier Coquillas.

Il est précisé que Madame la Directrice doit finir de contacter certains membres.

**La proposition de cette liste dûment concertée est validée à l'unanimité.**

## Ressources Humaines

### 1. Règlement intérieur (D)

Comme indiqué dans les statuts de l'Office de Tourisme, Titre 3 : Dispositions Diverses, Article 22, un règlement intérieur sera adopté suivant la création de l'OTC dans un délai de 6 mois. Cette contrainte de temps n'avait pas lieu d'être avant l'embauche de Madame Sandra Candau, le 4 juillet 2022.

Le règlement intérieur est rédigé par l'employeur, soit la Directrice Générale, qui en définit les règles dans le respect des formalités en vigueur. Le règlement intérieur, une fois adoptée, sera communiqué à l'inspecteur du travail et déposé au secrétariat du greffe des Prud'hommes.

Il est remarqué par les membres du comité de direction que ce règlement intérieur est exhaustive.

**Le règlement intérieur tel que présenté est adopté à l'unanimité.**

### 2. Charte de télétravail (D)

Depuis les années 2000, le télétravail est encadré par le Code du travail. L'article L1222-9 le définit comme « toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire, en utilisant des technologies de l'information et de la communication ».

Les ordonnances Macron de 2017 et ses lois de ratification ont pris en compte cette évolution en créant pour les salariés un quasi-droit au télétravail dans la mesure où elles obligent l'employeur à motiver tout refus à une demande de télétravail.

Il est rappelé que le télétravail peut être accordé à tout salarié, quel que soit son poste, qui le demande. L'employeur n'est pas obligé d'accepter, mais en l'absence d'accord d'entreprise ou de charte sur le sujet, il doit motiver son refus. C'est pourquoi, pour éviter toute difficulté ultérieure et pérenniser ce mode d'organisation du travail dans l'entreprise, il est vivement recommandé de mettre en place, dans les entreprises pouvant y prétendre, une charte élaborée par l'employeur à défaut d'un accord collectif portant sur le télétravail.

La Charte de télétravail présentée par Madame la Directrice est un document qui fixe un cadre et formalise les règles applicables au télétravail. La forme de télétravail choisie est occasionnelle.

Le nombre de jour télétravaillé maximum par semaine à savoir trois jours est débattu entre les membres. Cette possibilité est pour assurer des conditions de travail optimales dans le bureau loué à la Communauté de Communes. Cependant la possibilité de rétablir le travail sur site immédiatement rassure l'ensemble des membres.

**La charte de télétravail telle que présentée est adoptée à l'unanimité.**

## Finances et gestion de l'EPIC

### 1- Présentation du plan de communication 2023 (D)

Dans le secteur des offices de tourisme et donc des destinations, les objectifs de la communication sont généralement au nombre de trois :

- « faire connaître » (cet objectif est lié à l'information) ;
- « faire aimer » (c'est mettre en place une démarche liée à l'image) ;
- « faire agir » (c'est inciter le consommateur à demander une brochure d'information ou formuler une requête de disponibilités sur un site web, par exemple).

Le plan de communication 2023 proposé aux membres du comité de direction des opérations par rapport à 4 niveaux d'actions. Il est rappelé que dès que le schéma de développement et de stratégies touristiques sera réalisé par le service Tourisme et voté par le Conseil Communautaire Médoc Estuaire, Margaux Médoc Tourisme présentera un plan marketing reprenant les enjeux et filières, les orientations et les priorités stratégiques.

**Le plan de communication tel que présenté est adopté à l'unanimité.**

## 2 Rapport sur les Orientations Budgétaires 2023 (D)

Selon l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élaboration proprement dite du budget primitif est précédée, par la présentation d'un rapport d'orientation budgétaire.

Conformément à l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite Loi Notre), le rapport d'orientation budgétaires fait l'objet d'un débat dont il est pris acte par une délibération spécifique du Comité de Direction.

Après une présentation des éléments de contexte et de la saison 2022, une présentation des éléments budgétaires 2022 est faite. Il est indiqué par Madame la Directrice que malgré une gestion très rigoureuse tout au long de l'année, le défaut du versement de la taxe de séjour du 4<sup>e</sup> trimestre 2022 avant la clôture des comptes en janvier 2023 - d'un montant de 22 K€ -entraîne un déficit de la section de fonctionnement à hauteur de 13 300,44 €. Ceci démontre que sans excédent de fonctionnement, la subvention d'exploitation et le versement intégral de la taxe de séjour ne couvrent pas l'activité déjà réduite de l'Office de Tourisme. Pour conclure, Margaux Médoc Tourisme a, à cette heure, une seule activité regroupant l'ensemble des missions régaliennes dites de service public. Ce budget touristique, dit aussi budget principal de l'Office de Tourisme est intégralement dépendant de la subvention de la collectivité et de la taxe de séjour. Il est rappelé que la part de la subvention de la collectivité est très faible par rapport à des Offices de Tourisme d'ambition égale. Puis Madame la Directrice présente les dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2023. Il est indiqué que les dépenses de l'exercice 2023 comprennent de nombreuses variations par rapport au budget 2022. L'emménagement dans un local pour accueillir l'équipe est indispensable cette année. L'impact de l'inflation et des augmentations annoncées des fluides (gaz, carburant, électricité et eau) mais aussi des matières premières pour la fabrication du papier (augmentation du coût des impressions de la documentation) sont prises en compte dans l'établissement du budget. La masse salariale doit évoluer (de 1.14 ETP à 3 ETP) afin de pouvoir réaliser les dossiers structurants en cours à savoir mise en œuvre du plan de communication avec par exemple la traduction du carnet de voyages, la traduction du site internet (missions communication et promotion), mais aussi l'animation des Micro-Folie Mobile (mission annexe).

Concernant les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2023, la demande de financement sous forme d'une subvention de fonctionnement auprès de notre collectivité-mère sera plus importante afin de pouvoir abonder la section dépenses investissement. De plus, Madame la Directrice informe que suite à la recommandation de Monsieur Patrick Scarabello, chef de poste du Trésor Public à Pauillac, la partie remboursement de la Communauté de Communes doit être intégrer dans la subvention de fonctionnement annuelle. Concernant les investissements, côté dépenses prévisionnelles, une seule opération majeure en cours à savoir la refonte du site internet est annoncée par Monsieur le Président et il est précisé que le début des amortissements sont aussi inscrits. Côté recettes d'investissement, elles se décomposent de deux demandes de subvention auprès du Département et de la Région et d'une demande de dotation aux amortissements auprès de la collectivité mère.

Enfin le tableau des ressources humaines et de l'évolution de la masse salariale est commenté par Monsieur le Président qui souligne une toute petite équipe pour de grands projets.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, il est constaté que le débat relatif aux orientations budgétaires pour 2023 a eu lieu avec pour appui le rapport joint.**

### 3 Assurance Pécuniaire Individuelle des Ordonnateurs (D)

L'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022 concernant le nouveau régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et plus particulièrement les ordonnateurs tout en excluant les ministres et élus locaux s'impose à la direction générale de l'Etablissement Public Margaux Médoc Tourisme.

Les sanctions sont importantes et impose la mise en cause à titre personnel de l'ordonnateur par une juridiction avec réparation financière à la clé : amendes non rémissibles.

Seule l'assurance AMF (assurance mutuelle des fonctionnaires) a répondu à la demande de souscription d'une assurance de la Direction Générale avec comme garantie :

-Pertes Pécuniaires : Pas de franchise

-Responsabilité Civile/Administrative : Le montant de la franchise correspond à 10% du préjudice, avec un minimum 150€ et un maximum 1000€ reste à votre charge

-Assistance Psychologique : Pas de franchise

-Protection Juridique : Pas de franchise

-Acquis libératoire et rétablissement de la caisse : Le montant de la franchise correspond à 10% du préjudice, avec un minimum 150€ et un maximum 1000€ reste à votre charge.

La cotisation de référence annuelle est de 477 € pour l'année 2023.

**Il est retenu à l'unanimité que la Direction Générale soit remboursée annuellement de ses frais liés l'Assurance Pécuniaire Individuelle des Ordonnateurs.**

### 4 Nomination du mandataire (collège socio-professionnel – D)

Lors du comité de direction du 10 janvier 2023, cette question a été reportée faute de candidat.

Il est rappelé que jusqu'à l'arrivée de la première salariée Madame Sandra Candau, l'Office de Tourisme se trouvait dans une impasse administrative pour nommer le régisseur et le(s) mandataire(s) puisque la fonction d'ordonnatrice de la directrice est incompatible avec la fonction de régisseur ou de mandataire. Il est rappelé que le régisseur et le mandataire sont nommés par arrêté de l'ordonnateur de l'établissement public auprès duquel la régie est instituée, après avis conforme du comptable.

Monsieur le Président informe que pour être nommé régisseur et le mandataire, il est nécessaire d'être :

- agent de la fonction publique ou salarié d'un établissement public ou personne physique extérieure à la collectivité ou à l'établissement public
- de nationalité française ou ressortissante européen

Monsieur le Président fait appel à candidatures.

Deux candidates se déclarent :

Mme Chrystel GIRARD,

Mme Laëtitia GUIX DE PINOS

Leurs candidatures sont accueillies très chaleureusement.

**Il est retenu à l'unanimité ces deux candidatures pour les deux postes de mandataire.**

### Information et questions diverses

\* Le Compte Épargne Temps (pièce jointe)

Cet avenant se substitue à l'accord du 28 octobre 2009 relatif au compte épargne temps et ce à compter du 31 mai 2018.

Il faut que le(a) salarié(e) est une ancienneté minimum de 24 mois à l'ouverture du compte et cette dernière est à l'initiative du salarié.

Ce sujet sera donc ré abordé en 2024.

\* La Taxe de Séjour Additionnelle LGV applicable au 01/01/2024

La loi de finances 2023 a instauré, via un amendement du Sénat de novembre 2022 une taxe additionnelle de 34 % à la taxe de séjour. Fixée par un arrêté du 31 décembre 2022, la liste des 2.340 communes de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie soumises à la taxe spéciale d'équipement (TSE) destinée à financer les LGV pour relier Toulouse à Bordeaux en une heure et Dax à Bordeaux en 50 min à l'horizon 2030-2034 est connue. L'ensemble des hébergeurs des communes de Médoc-Estuaire sont impactés (liste des communes). Ce nouvel impôt local, dont le montant sera réévalué chaque année, doit permettre de récupérer 24 millions d'euros dès 2024. Il est instauré pour 40 ans et permettra donc de récupérer à minima un milliard d'euros sur un total d'au moins 14 milliards.

Monsieur le Président indique qu'un courrier va être adressé courant avril 2023 aux hébergeurs et qu'une délibération sera votée au conseil communautaire de juin 2023 afin d'intégrer cette nouvelle taxe.

\* Exposition estivale du 23 juin au 30 septembre 2023 « L'estuaire, paysages et patrimoines »

L'exposition, prêtée par mes archives départementales de la Gironde, se compose de 20 panneaux enroulés sur une base aluminium (roll-up) sur bâche. Chaque panneau mesure 85 cm de large et 2,00 m de haut.

Plusieurs thèmes sont abordés :

Un territoire singulier : 2 panneaux

Un territoire maîtrisé : 4 panneaux

Un territoire d'échanges : 6 panneaux dont 3 regroupés formant la carte du cours de Garonne depuis son embouchure jusqu'au « Bec d'Ambès » en 1784 par l'ingénieur Desmarais

Un territoire exploité : 4 panneaux

Un territoire vécu : 4 panneaux

Cette grande exposition devrait être répartie sur 3 à 4 sites.

\* Planning Micro-Folie & triporteur électrique

Dès la réception de la Micro-Folie Mobile un planning sera adressée à chaque commune. Une demande d'éligibilité auprès de la Préfecture est au cours pour l'embauche d'un VTA pour l'ingénierie et l'animation du dispositif.

Notre triporteur électrique recherche un nom... Une demande d'autorisation de présence est en cours pour une présence tous les samedis de juillet et d'août, côté embarcadère de Blaye

\* Travaux du PIT

Des travaux sont programmés très prochainement par le Département pour résoudre une partie des fuites.

Monsieur le Président rappelle que le prochain comité de direction sera **le 4 avril 2023 à 18 heures** en mairie de Cussac-Fort-Médoc.

**La séance est levée à 20h10.**

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 033-898856240-20230411-DL2023\_008-DE

S'LO

## MARGAUX MEDOC TOURISME

## Office de Tourisme Communautaire

Le 11 avril 2023

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2022**

**DL 2023 – 008**

Date de convocation : 28 mars 2023 pour le 4 avril 2023 : quorum non atteint.

Comité de direction repoussé au 11 avril 2023

# DÉLIBÉRATION

Nombre de membres : 19

Présents : 12 (article 10 des statuts)

Votants : 11

**Présents** : CUSSAC-FORT-MEDOC: M. Dominique Fédieu; LAMARQUE M. Cédric Rondel; LE PIAN MEDOC: Mme Josette Jégou; LUDON MEDOC : Mme Martine Vallier; MACAU : Mme Christine Nadalié; MARGAUX-CANTENAC : M. Allain Sichel; SOUSSANS : M. Jean-Claude Joffre ; MONDE VITICOLE: M. Denis Lurton; SITES PATRIMONIAUX : Mmes Chrystel Girard & Ghislaine Techenev, OENOTOURISME : Mmes Laëtitia Guix De Pinos

Procuration : 0

**Absents excusés** : M. Romain Ducolomb; : M. Matthieu Fonmarty; M. Claude Ganelon; Mme Sandra Barbera ; Mrs Philippe Delfaut & Pierre Cazeneuve & M. José Sanfins & Lucas Leclercq; Mmes Camille Cheyssac & Gaëlle Breton & M. Marc Verpaalen; M. Mickaël LEMONNIER ; Mme Ghislaine Techenev ; Mme Sylvie Alezard & M. Jérôme Lavrador

*Vu le Code du Tourisme,*

*Vu le Code Général des Collectivités,*

*Vu les statuts de l'Office de Tourisme Communautaire Margaux Médoc Tourisme,*

Monsieur le Président rappelle que le Compte de Gestion 2022 est présenté au vote du Comité de Direction afin de clôturer l'exercice budgétaire 2022. Il est précisé que l'EPIC tient une comptabilité publique. A ce titre, il y a donc séparation entre l'ordonnateur et le comptable public qui se doit de produire un document appelé Compte de Gestion.

Le résultat de clôture du compte de gestion au 31/12/2022 est arrêté comme suit :

- En section de fonctionnement – 13 305,44 euros
- En section d'investissement – 15 756,66 euros

**Le Comité de Direction**, après examen et en avoir délibéré, vote à **l'unanimité** :

- Décide d'approuver le compte de gestion 2022.



Le Président,

Dominique FÉDIEU



Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
Reçu en préfecture le 06/06/2023  
Publié le  
ID : 033-898856240-20230411-DL2023\_0008-DE

STORA

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SGC PAUILLAC  
N° CODIQUE 033039  
Date Edition : 13/03/2023

## OT MEDOC ESTUAIRE BUDGET PRINCIPAL

### COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
M Patrick SCARABELLO

033039 SGC PAUILLAC

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2022 AU 13/03/2023

Nomenclature M4 spic  
Voté par Nature

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

## SOMMAIRE

### Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	33
1 Balance des comptes .....	Etat III-1 34
2 Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2 42
4EME PARTIE : Page des signatures .....	43

## Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

ACTIF NET (1)	Total (En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En Milliers d'Euros)
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	104,99
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	-13,31
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	17,99	Résultat de l'exercice	2,24
Autres immobilisations corporelles	17,99	Subventions transférables	
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>17,99</b>	Autres fonds propres	
Stocks		<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>93,92</b>
Créances	17,89	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Valeurs mobilières de placement		<b>Dettes financières à long terme</b>	
Disponibilités	53,69	Fournisseurs (2)	-4,58
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	0,22
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>71,57</b>	<b>Total dettes à court terme</b>	<b>-4,36</b>
Comptes de régularisations		<b>TOTAL DETTES</b>	<b>-4,36</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>89,57</b>	Comptes de régularisations	
		<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>89,57</b>

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023



## BILAN (en Euros)

ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NET	
ACTIF IMMOBILISE			
Frais d'établissement			
Frais d'études, de R et D			
Conces, brev, licences, marques, procédé			
Fonds commercial, droit au bail			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Terrains en toute propriété			
Constructions en toute propriété			
Construction sur sol autrui en tte prop			
Instal, mat et outil techn en tte prop			
Oeuvres d'art			
Autres immobilisations corporelles	17 992,40		17 992,40
Immobilisations corporelles en cours			
Immobilisations affectées en toute prop			
Immobilisations mises en concession ou à			
Terrains reçus au titre de mise à dispo			
Constructions mises à disposition			
Construction sur sol autrui mise à dispo			
MONTANT A REPORTER	17 992,40		17 992,40



## BILAN (en Euros)

	Exercice 2022		Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF</b>				
REPORT	17 992,40		17 992,40	
Instal, mat et outil tech mise à dispo				
Autres immob corpo mise à dispo				
Immobilisations en cours mises à dispo				
Terrains reçus en affect ou concess				
Construct reçues au titre d'affectation				
Construction sur sol d'autrui				
Instal, matériel et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>	<b>17 992,40</b>		<b>17 992,40</b>	

ACTIF  
IMMOBILISE SUITE

## BILAN (en Euros)

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Matières premières et autres approvision				
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Clients et comptes rattachés				
Créances irrécouvrables admises en NV				
Autres				
Créances sur l'Etat et collec publiques				
Créances sur les BA ou le BP				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances	17 887,83		17 887,83	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	53 685,72		53 685,72	
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>	<b>71 573,55</b>		<b>71 573,55</b>	<b>105 414,77</b>

ACTIF CIRCULANT

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 033039

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PAUILLAC

Envoyé en préfecture le 06/06/2023 MEDOC ESTUAIRE  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
 ID : 033-898856240-20230411-DL2023\_008-DE



## BILAN (en Euros)

Exercice 2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

	Exercice 2022		Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF</b>				
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	89 565,95		89 565,95	105 414,77





## BILAN (en Euros)

	Exercice 2021	Exercice 2022
<b>PASSIF</b>		
FONDS PROPRES		
Dotations		
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par collec de rattachement		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	104 992,70	
Résultat de l'exercice	-13 305,44	
Subventions d'investissement	2 235,74	
Provisions réglementées		
Fonds globalisés		
Droits de l'affectant		
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>	<b>93 923,00</b>	<b>93 923,00</b>
		<b>104 992,70</b>

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 033039

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PAUILLIAC

Envoyé en préfecture le 06/06/2023 MEDOC ESTUAIRE

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 033-898856240-20230411-DL2023\_008-DE

Exercice 2022



# BILAN (en Euros)

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>PASSIF</b>		
Provisions pour risques Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		







## BILAN (en Euros)

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	PASSIF		
	Recettes à classer ou à régulariser		
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV)	89 565,95	105 414,77

## Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus	40,42	40,00
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits	101,97	71,84
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	142,39	111,84
Traitements, salaires, charges sociales	58,69	6,43
Achats et charges externes	96,26	0,42
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	0,74	
Charges courantes non financières	155,69	6,85
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>-13,31</b>	<b>104,99</b>
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>		
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-13,31</b>	<b>104,99</b>
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-13,31</b>	<b>104,99</b>

## COMpte DE RESULTAT 2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers		
Production stockée	40 416,24	40 000,00
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges	101 972,56	71 841,64
Autres produits	142 388,80	111 841,64
<b>TOTAL I</b>		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock	206,40	
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	96 058,44	422,07
Impôts et taxes sur rémunérations	195,00	
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements	39 704,85	4 873,77

## COMPTÉ DE RESULTAT 2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Envoyé en préfecture le 06/06/2023 MEDOC ESTUAIRE  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
 ID : 033-89886240-20230411-DL2023\_008-DE

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	18 989,55	1 553,10
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour risques et charges		
Autres charges	540,00	
<b>TOTAL II</b>	<b>155 694,24</b>	<b>6 848,94</b>
<b>A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-13 305,44</b>	<b>104 992,70</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
<b>TOTAL III</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		

## COMpte DE RESULTAT 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-13 305,44	104 992,70
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		

## COMPTE DE RESULTAT 2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Envoyé en préfecture le 06/06/2023 MEDOC ESTUAIRE  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
 ID : 033-898856240-20230411-DL2023\_008-DE



Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	142 388,80	111 841,64
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	155 694,24	6 848,94
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-13 305,44	104 992,70



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 033039

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PAULLIAC

Envoyé en préfecture le 06/06/2023 MEDOC ESTUAIRE  
Reçu en préfecture le 06/06/2023  
Publié le  
ID : 033-898856240-20230411-DI.2023\_008-DE  
Exercice 2022



## Opérations Compte de Tiers

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022.

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

# Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur		Solde débiteur	Solde créditeur



## Résultats budgétaires de l'exercice

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	71 240,00	310 692,70	381 932,70
Titres de recette émis (b)	2 235,74	204 544,88	206 780,62
Réductions de titres (c)		691,14	691,14
Recettes nettes (d = b - c)	2 235,74	203 853,74	206 089,48
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	71 240,00	310 692,70	381 932,70
Mandats émis (f)	17 992,40	217 159,18	235 151,58
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	17 992,40	217 159,18	235 151,58
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		13 305,44	29 062,10
(h - d) Déficit	15 756,66		

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	104 992,70		-15 756,66		-15 756,66
Fonctionnement	104 992,70		-13 305,44		91 687,26
<b>TOTAL I</b>			<b>-29 062,10</b>		<b>75 930,60</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>104 992,70</b>		<b>-29 062,10</b>		<b>75 930,60</b>



## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
20	Immobilisations incorporelles	50 335,00	-2 800,00	47 535,00			17 992,40	47 535,00
21	Immobilisations corporelles	20 905,00	2 800,00	23 705,00	17 992,40		17 992,40	5 712,60
	<b>SOUS-TOTAL CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	71 240,00		71 240,00	17 992,40		17 992,40	53 247,60
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	71 240,00		71 240,00	17 992,40		17 992,40	53 247,60
	<b>TOTAL GENERAL</b>	71 240,00		71 240,00	17 992,40		17 992,40	53 247,60

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
 RECETTES

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
13	Subventions d'investissement	20 221,50		20 221,50	2 235,74		2 235,74	17 985,76
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	20 221,50		20 221,50	2 235,74		2 235,74	17 985,76
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	20 221,50		20 221,50	2 235,74		2 235,74	17 985,76
021	Virement de la section d'exploitation	51 018,50		51 018,50				51 018,50
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	51 018,50		51 018,50				51 018,50
TOTAL GENERAL		71 240,00		71 240,00	2 235,74		2 235,74	69 004,26

# Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	82 647,50	-6 473,30	76 174,20	46 376,28		46 376,28	29 797,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	180 900,00	-6 000,00	174 900,00	170 242,90		170 242,90	4 657,10
65	Autres charges de gestion courante	6 600,00		6 600,00	540,00		540,00	6 060,00
022	Dépenses imprévues de la section d'exploitation	20 000,00	-18 000,00	2 000,00				2 000,00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>290 147,50</b>	<b>-30 473,30</b>	<b>259 674,20</b>	<b>217 159,18</b>		<b>217 159,18</b>	<b>42 515,02</b>
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	51 018,50		51 018,50				51 018,50
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>51 018,50</b>		<b>51 018,50</b>				<b>51 018,50</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>341 166,00</b>	<b>-30 473,30</b>	<b>310 692,70</b>	<b>217 159,18</b>		<b>217 159,18</b>	<b>93 533,52</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	54 000,00	4 000,00	58 000,00	61 464,94		61 464,94	-3 464,94
74	Subventions d'exploitation	52 700,00	-7 000,00	45 700,00	41 107,38	691,14	40 416,24	5 283,76
75	Autres produits de gestion courante	129 473,30	-27 473,30	102 000,00	101 972,56		101 972,56	27,44
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>236 173,30</b>	<b>-30 473,30</b>	<b>205 700,00</b>	<b>204 544,88</b>	<b>691,14</b>	<b>203 853,74</b>	<b>1 846,26</b>
002	Résultat d'exploitation reporté	104 992,70		104 992,70				104 992,70
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>341 166,00</b>	<b>-30 473,30</b>	<b>310 692,70</b>	<b>204 544,88</b>	<b>691,14</b>	<b>203 853,74</b>	<b>106 838,96</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 992,40		17 992,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	17 992,40		17 992,40
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	17 992,40		17 992,40
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	17 992,40		17 992,40
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	17 992,40		17 992,40



# Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT

RECETTES

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1313	Département	2 235,74		2 235,74
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	2 235,74		2 235,74
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 235,74		2 235,74
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 235,74		2 235,74
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 235,74		2 235,74

# Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
 DEPENSES

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6064	Fournitures administratives	1 518,35		1 518,35
6068	Autres matières et fournitures	483,64		483,64
607	Achats de marchandises	206,40		206,40
611	Sous-traitance générale	3 504,11		3 504,11
6156	Maintenance	780,00		780,00
6161	Multirisques	728,37		728,37
618	Divers	950,71		950,71
6231	Annonces et insertions	104,38		104,38
6236	Catalogues et imprimés	3 330,00		3 330,00
6238	Divers	2 316,36		2 316,36
6251	Voyages et déplacements	1 694,14		1 694,14
6256	Missions	1 365,85		1 365,85
6257	Réceptions	118,62		118,62
6281	Concours divers -cotisations	1 060,00		1 060,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 430,00		3 430,00
6287	Remboursements de frais	24 785,35		24 785,35
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>46 376,28</b>		<b>46 376,28</b>
6218	Autre personnel extérieur	49 888,56		49 888,56
6313	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	195,00		195,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	86 490,28		86 490,28
6451	Cotisations à l'URSSAF	19 788,14		19 788,14
6453	Cotisations aux caisses de retraite	5 833,77		5 833,77
6454	Cotisations Pôle Emploi	3 463,94		3 463,94
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 583,21		4 583,21



## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	170 242,90		170 242,90
6512	6512 - Droits d'utilisation Informatique en nuage	540,00		540,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	540,00		540,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	217 159,18		217 159,18
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	217 159,18		217 159,18



# Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
64198	Autres remboursements	46 785,43		46 785,43
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	14 679,51		14 679,51
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>61 464,94</b>		<b>61 464,94</b>
74	Subventions d'exploitation	41 107,38	691,14	40 416,24
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>41 107,38</b>	<b>691,14</b>	<b>40 416,24</b>
753	Reversement taxe de séjour	101 972,56		101 972,56
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>101 972,56</b>		<b>101 972,56</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>204 544,88</b>	<b>691,14</b>	<b>203 853,74</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>204 544,88</b>	<b>691,14</b>	<b>203 853,74</b>



# BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
401	Sous Total compte 401		312,70	17 523,64	18 530,94			17 523,64	18 843,64		1 320,00
4041	Fournis immob			23 892,40	17 992,40			23 892,40	17 992,40	5 900,00	
404	Sous Total compte 404			23 892,40	17 992,40			23 892,40	17 992,40	5 900,00	
40	Sous Total compte 40		312,70	41 416,04	36 523,34			41 416,04	36 836,04	4 580,00	
421	Personnel - rémunérations dues			77 657,06	77 657,06			77 657,06	77 657,06		0,00
42	Sous Total compte 42			77 657,06	77 657,06			77 657,06	77 657,06		0,00
431	Sécurité sociale			33 605,06	33 605,06			33 605,06	33 605,06		0,00
437	Autres organismes sociaux			7 560,96	7 560,96			7 560,96	7 560,96		0,00
43	Sous Total compte 43			41 166,02	41 166,02			41 166,02	41 166,02		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			2 235,74	2 235,74			2 235,74	2 235,74		0,00
441	Sous Total compte 441			2 235,74	2 235,74			2 235,74	2 235,74		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			1 336,26	1 336,26			1 336,26	1 336,26		0,00
442	Sous Total compte 442			1 336,26	1 336,26			1 336,26	1 336,26		0,00

# BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
4431	Opér particul avec Etat dépenses			74 673,91	74 673,91					74 673,91		0,00
4432	Opér particul avec Etat rec amiable			19 472,56	19 472,56					19 472,56		0,00
443	Sous Total compte 443			94 146,47	94 146,47					94 146,47		0,00
447	Autres impôts taxes versements assimilés			195,00	195,00					195,00		0,00
44	Sous Total compte 44			97 913,47	97 913,47					97 913,47		0,00
466	Excédit de versement			691,14	691,14					691,14		0,00
46711	Autres comptes créditeurs		109,37	3 486,41	3 599,99					3 709,36		222,95
4671	Sous Total compte 4671		109,37	3 486,41	3 599,99					3 709,36		222,95
46721	Débiteurs divers - amiable			46 785,43	28 897,60					28 897,60	17 887,83	0,00
4672	Sous Total compte 4672			46 785,43	28 897,60					28 897,60	17 887,83	0,00
467	Sous Total compte 467		109,37	50 271,84	32 497,59					32 606,96	17 664,88	0,00
46	Sous Total compte 46		109,37	50 962,98	33 188,73					33 298,10	17 664,88	0,00
4713	Recettes perçues avant émission titres			138 286,89	138 286,89					138 286,89		0,00

# BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes			
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			691,14	691,14					691,14	691,14	0,00	0,00
47141	Sous Total compte 47141			691,14	691,14					691,14	691,14	0,00	0,00
4714	Sous Total compte 4714			691,14	691,14					691,14	691,14	0,00	0,00
4718	Autres recettes à régulariser			21 708,30	21 708,30					21 708,30	21 708,30	0,00	0,00
471	Sous Total compte 471			160 686,33	160 686,33					160 686,33	160 686,33	0,00	0,00
47	Sous Total compte 47			160 686,33	160 686,33					160 686,33	160 686,33	0,00	0,00
	Total classe 4		422,07	469 801,90	447 134,95					469 801,90	447 557,02	23 787,83	1 542,95
5118	Autres valeurs à l'encaissement			305,18	205,18					305,18	205,18	100,00	100,00
511	Sous Total compte 511			305,18	205,18					305,18	205,18	100,00	100,00
515	Compte au trésor	105 414,77		188 792,79	240 621,84					294 207,56	240 621,84	53 585,72	53 585,72
51	Sous Total compte 51	105 414,77		189 097,97	240 827,02					294 512,74	240 827,02	53 685,72	53 685,72
6064	Fournitures administratives	105 414,77		189 097,97	240 827,02			1 518,35		294 512,74	240 827,02	53 685,72	53 685,72
								1 518,35		1 518,35		1 518,35	1 518,35

# BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6068	Autres matières et fournitures			483,64		483,64		483,64		483,64	
606	Sous Total compte 606			2 001,99		2 001,99		2 001,99		2 001,99	
607	Achts de march			206,40		206,40		206,40		206,40	
60	Sous Total compte 60			2 208,39		2 208,39		2 208,39		2 208,39	
611	Sous-traitance générale			3 504,11		3 504,11		3 504,11		3 504,11	
6156	Maintenance			780,00		780,00		780,00		780,00	
615	Sous Total compte 615			780,00		780,00		780,00		780,00	
6161	Multirisques			728,37		728,37		728,37		728,37	
616	Sous Total compte 616			728,37		728,37		728,37		728,37	
618	Divers			950,71		950,71		950,71		950,71	
61	Sous Total compte 61			5 963,19		5 963,19		5 963,19		5 963,19	
6218	Autre personnel extérieur			49 888,56		49 888,56		49 888,56		49 888,56	
621	Sous Total compte 621			49 888,56		49 888,56		49 888,56		49 888,56	



# BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6231	Annonces et insertions			104,38		104,38		104,38		104,38	
6236	Catalogues et imprimés			3 330,00		3 330,00		3 330,00		3 330,00	
6238	Divers			2 316,36		2 316,36		2 316,36		2 316,36	
623	Sous Total compte 623			5 750,74		5 750,74		5 750,74		5 750,74	
6251	Voyages et déplacements			1 694,14		1 694,14		1 694,14		1 694,14	
6256	Missions			1 365,85		1 365,85		1 365,85		1 365,85	
6257	Réceptions			118,62		118,62		118,62		118,62	
625	Sous Total compte 625			3 178,61		3 178,61		3 178,61		3 178,61	
6281	Concours divers - cotisations			1 060,00		1 060,00		1 060,00		1 060,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux			3 430,00		3 430,00		3 430,00		3 430,00	
6287	Remboursements de frais			24 785,35		24 785,35		24 785,35		24 785,35	
628	Sous Total compte 628			29 275,35		29 275,35		29 275,35		29 275,35	
62	Sous Total compte 62			88 093,26		88 093,26		88 093,26		88 093,26	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6313	Particip employ à format cont			195,00		195,00		195,00		195,00	
631	Sous Total compte 631			195,00		195,00		195,00		195,00	
63	Sous Total compte 63			195,00		195,00		195,00		195,00	
6411	Salaires, appoi base			86 490,28		86 490,28		86 490,28		86 490,28	
64198	Autres remboursements				46 785,43		46 785,43		46 785,43		46 785,43
6419	Sous Total compte 6419			86 490,28	46 785,43	86 490,28	46 785,43	86 490,28	46 785,43	39 704,85	46 785,43
641	Sous Total compte 641			86 490,28	46 785,43	86 490,28	46 785,43	86 490,28	46 785,43	39 704,85	46 785,43
6451	Cotisations à l'URSSAF			19 788,14		19 788,14		19 788,14		19 788,14	
6453	Cotisations aux caisses de retraite			5 833,77		5 833,77		5 833,77		5 833,77	
6454	Cotisations Pôle Emploi			3 463,94		3 463,94		3 463,94		3 463,94	
6458	Cotisat autres organismes sociaux			4 583,21		4 583,21		4 583,21		4 583,21	
6459	Rembst charges sécu sociale prévoyance				14 679,51		14 679,51		14 679,51		14 679,51
645	Sous Total compte 645			33 669,06	14 679,51	33 669,06	14 679,51	33 669,06	14 679,51	18 989,55	
											14 679,51



## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64	Sous Total compte 64					120 159,34	61 464,94	120 159,34	61 464,94	58 694,40	
6512	6512 - Droits d'utilisation Informatiq			540,00		540,00		540,00		540,00	
651	Sous Total compte 651			540,00		540,00		540,00		540,00	
65	Sous Total compte 65			540,00		540,00		540,00		540,00	
	<b>Total classe 6</b>			217 159,18		61 464,94		217 159,18	61 464,94	217 159,18	61 464,94
74	Subv exploitation			691,14		41 107,38		691,14	41 107,38	40 416,24	
74	Sous Total compte 74			691,14		41 107,38		691,14	41 107,38	40 416,24	
753	Reverst taxe de séjour					101 972,56			101 972,56		101 972,56
75	Sous Total compte 75					101 972,56			101 972,56		101 972,56
	<b>Total classe 7</b>			691,14		143 079,94		691,14	143 079,94		142 388,80
	<b>Total général</b>	105 414,77	105 414,77	763 892,57	792 954,67	235 842,72	206 780,62	1 105 150,06	1 105 150,06	312 625,13	312 625,13

## Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille NEANT								
Sous Total compte 861								
862 Correspondant NEANT								
Sous Total compte 862								
863 Prise en charge titre et valeur NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 033039

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PAULLIAC

Envoyé en préfecture le 06/06/2023 MEDOC ESTUAIRE  
Reçu en préfecture le 06/06/2023  
Publié le  
ID : 033-898856240-20230411-DL2023\_008-DE

SLO

Exercice 2022

## Page des signatures

94000 - OT MEDOC ESTUAIRE

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.  
Observations :

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.  
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de OT MEDOC ESTUAIRE pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A , le

A , le

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



Etat CG/ID : 033-898856240-20230411-DL2023\_008-DE

### Tableau de bord des CG sur chiffres et des CFU - L510 - 06/06/2023 19:14:10

Code.col	Code BC	SIRET budget	INSEE	Libellé budget	SIRET_BP	Nm	CFU	Etat CG/ID	Validation définitive	30/05/2023	Actif
033039940	00	89885624000012	947	OT MEDOC ESTUAIRE		M4					



# MARGAUX MEDOC TOURISME

## Office de Tourisme Communautaire

Le 11 avril 2023

Date de convocation : 28 mars 2023 pour le 4 avril  
2023 : quorum non atteint.

Comité de direction repoussé au 11 avril 2023

**Objet : Approbation du Compte Administratif  
2022  
DL 2023 – 009**

# DÉLIBÉRATION

Nombre de membres : 19

Votants : 11

Présents : 12 (article 10 des statuts)

Présents : CUSSAC-FORT-MEDOC: M. Dominique Fédieu; LAMARQUE M. Cédric Rondel; LE PIAN MEDOC: Mme Josette Jégou; LUDON MEDOC : Mme Martine Vallier; MACAU : Mme Christine Nadalié; MARGAUX-CANTENAC : M. Allain Sichel; SOUSSANS : M. Jean-Claude Joffre ; MONDE VITICOLE: M. Denis Lurton; SITES PATRIMONIAUX : Mmes Chrystel Girard & Ghislaine Techenev, OENOTOURISME : Mmes Laëtitia Guix De Pinos

Procuration : 0

Absents excusés : M. Romain Ducolomb ; M. Matthieu Fonmarty; M. Claude Ganelon; Mme Sandra Barbera ; Mrs Philippe Delfaut & Pierre Cazeneuve & M. José Sanfins & Lucas Leclercq; Mmes Camille Cheyssac & Gaëlle Breton & M. Marc Verpaalen; M. Mickaël LEMONNIER ; Mme Ghislaine Techenev ; Mme Sylvie Alezard & M. Jérôme Lavrador

*Vu le Code du Tourisme,*

*Vu le Code Général des Collectivités,*

*Vu les statuts de l'Office de Tourisme Communautaire Margaux Médoc Tourisme,*

Monsieur le Président rappelle la situation générale du compte administratif 2022 comme suit :

- En section de fonctionnement de (-) 13 305,44 €.
- En section d'investissement de (-) 15 756,66 €.

Puis Monsieur le Président :

- informe que le résultat de l'exercice est donc de : (-) 29 062.10 €.
- rappelle que le résultat de clôture de l'exercice précédent (2021) était de (+) 104 992, 70 €.
- annonce que le résultat de clôture 2022 est de (+) 75 930.60 €.

Il est rappelé au Comité de Direction que le Président de l'EPIC n'est pas autorisé à prendre part au vote. Monsieur FÉDIEU, Président, et Madame RIBIERE, directrice générale et ordonnatrice de l'Office de Tourisme sortent de la salle, la présidence de la séance pour le vote étant confiée à Monsieur SICHEL, vice-président.

**Le Comité de Direction**, après examen et en avoir délibéré, vote à **l'unanimité** :

- Décide d'approuver le compte administratif 2022.

Le Président,



Dominique FÉDIEU

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 033-898856240-20230411-DL2023\_10-DE

S'LO

# MARGAUX MEDOC TOURISME

## Office de Tourisme Communautaire

Le 11 avril 2023

**Objet : Affectation des résultats**

**DL 2023 – 010**

Date de convocation : 28 mars 2023 pour le 4 avril  
2023 : quorum non atteint.

Comité de direction repoussé au 11 avril 2023

Nombre de membres : 19

Présents : 12 (article 10 des statuts)

Votants : 11

**Présents** : CUSSAC-FORT-MEDOC: M. Dominique Fédieu; LAMARQUE M. Cédric Rondel; LE PIAN MEDOC: Mme Josette Jégou; LUDON MEDOC : Mme Martine Vallier; MACAU : Mme Christine Nadalié; MARGAUX-CANTENAC : M. Allain Sichel; SOUSSANS : M. Jean-Claude Joffre ; MONDE VITICOLE: M. Denis Lurton; SITES PATRIMONIAUX : Mmes Chrystel Girard & Ghislaine Techenev, OENOTOURISME : Mmes Laëtitia Guix De Pinos

Procuration : 0

**Absents excusés** : M. Romain Ducolomb ; M. Matthieu Fonmarty; M. Claude Ganelon; Mme Sandra Barbera ; Mrs Philippe Delfaut & Pierre Cazeneuve & M. José Sanfins & Lucas Leclercq; Mmes Camille Cheyssac & Gaëlle Breton & M. Marc Verpaalen; M. Mickaël LEMONNIER ; Mme Ghislaine Techenev ; Mme Sylvie Alezard & M. Jérôme Lavrador

*Vu le Code du Tourisme,*

*Vu le Code Général des Collectivités,*

*Vu les statuts de l'Office de Tourisme Communautaire Margaux Médoc Tourisme,*

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 de l'Office de Tourisme, le Comité de Direction doit statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022.

### **DECISION D'AFFECTATION**

- Excédent de fonctionnement reportée ➔ **75 930.60 €**  
(R 002)
- Dotation complémentaire en réserve) ➔ **15 756.66 €**  
(en section d'investissement compte 1068)

**Le Comité de Direction**, après examen et en avoir délibéré, vote à **l'unanimité** :

- Décide d'affecter le résultat au budget primitif 2023 comme indiqué ci-dessus.



Le Président,

Dominique FÉDIEU

# DÉLIBÉRATION

Date de convocation : 28 mars 2023 pour le 4 avril  
2023 : quorum non atteint.

Comité de direction repoussé au 11 avril 2023

Le 11 avril 2023

**Objet : Adoption du Budget Primitif 2023**

**DL 2023 – 011**

Nombre de membres : 19

Votants : 11

Présents : 12 (article 10 des statuts)

Présents : CUSSAC-FORT-MEDOC: M. Dominique Fédieu; LAMARQUE M. Cédric Rondel; LE PIAN MEDOC: Mme Josette Jégou; LUDON MEDOC : Mme Martine Vallier; MACAU : Mme Christine Nadalié; MARGAUX-CANTENAC : M. Allain Sichel; SOUSSANS : M. Jean-Claude Joffre ; MONDE VITICOLE: M. Denis Lurton; SITES PATRIMONIAUX : Mmes Chrystel Girard & Ghislaine Techenev, OENOTOURISME : Mmes Laëtitia Guix De Pinos

Procuration : 0

Absents excusés : M. Romain Ducolomb ; M. Matthieu Fonmarty; M. Claude Ganelon; Mme Sandra Barbera ; Mrs Philippe Delfaut & Pierre Cazeneuve & M. José Sanfins & Lucas Leclercq; Mmes Camille Cheyssac & Gaëlle Breton & M. Marc Verpaalen; M. Mickaël LEMONNIER ; Mme Ghislaine Techenev ; Mme Sylvie Alezard & M. Jérôme Lavrador

*Vu le Code du Tourisme,  
Vu le Code Général des Collectivités,  
Vu les statuts de l'Office de Tourisme Communautaire Margaux Médoc Tourisme,*

Monsieur le Président rappelle que le Budget Primitif 2023 reprend les orientations débattues lors de la présentation du ROB 2023 et la convention d'objectifs et de moyens 2023 présenté au Conseil Communautaire le 30 mars 2023.

Il est précisé qu'au niveau des ressources humaines, l'établissement n'est en capacité que d'embaucher un seul collaborateur en plus de la directrice. Au vu des travaux à mener, il est privilégié la création d'un poste de promotion et communication touristique.

En section de fonctionnement, le montant prévisionnel des charges est de 280 727,94 € équilibré avec les recettes de fonctionnement (dont 75 930,60 € d'excédent reporté antérieur).

En section d'investissement, le montant prévisionnel des dépenses est de 55 935 € équilibré avec les recettes (dont 15 756,66 € d'autres réserves – 1068).

**Le Comité de Direction**, après examen et en avoir délibéré, vote à l'unanimité :

- **Décide d'adopter**, par chapitre, le budget primitif 2022 comme présenté ci-dessus.



Le Président,

Dominique FÉDIEU

DÉLIBÉRATION